

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4732 - VENDREDI 12 AVRIL 2024

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les dates des examens d'Etat dévoilées

Le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation vient de publier le calendrier des examens d'Etat, session 2024. Le Certificat d'études primaires élémentaires aura lieu du 4 au 6 juin ; le baccalauréat du 18 au 21 juin ; le Brevet d'études du premier cycle du 9 au 12 juillet.

Par ailleurs, la note circulaire signée du ministre de tutelle Jean-Luc Mouthou indique que « les téléphones portables et les calculatrices programmables sont strictement interdits dans les centres d'examen ».

Page 6

Des candidats lors d'un examen d'Etat/Adiac



PARLEMENT

Une session extraordinaire consacrée aux questions pétrolières



Les deux chambres du parlement ont procédé hier à l'ouverture des sessions extraordinaires consacrées essentiellement aux projets de loi sur les contrats de partage de production des hydrocarbures, la réinsertion sociale et l'éducation civique des

jeunes.

Au Sénat comme à l'Assemblée nationale, cinq affaires sont inscrites à l'ordre du jour parmi lesquelles le projet de loi portant approbation du contrat de partage de production du permis Ngoki II, le projet de loi portant

Les députés à l'ouverture de la session DR approbation du contrat de partage de production des permis d'exploitation Zatchi III et Loango III, ainsi que le projet de loi portant création de l'Agence nationale de réinsertion sociale et d'éducation civique.

Page 3

SPORT

Les états généraux du football vivement attendus



Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba

Au cours de la séance des questions orales avec débat au gouvernement et parlant des promesses non tenues par l'exécutif, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a épinglé entre autres la convocation des états généraux du football. « Le gouvernement avait promis, dans cette salle, d'organiser les états généraux du football. Rien jusqu'à ce jour et le Congo est bon dernier au niveau continental et ailleurs », a-t-il rappelé.

Page 16

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Améliorer la gouvernance des collectivités locales

Page 3

EDITORIAL

Défis sanitaires

Page 2

ÉDITORIAL

Défis sanitaires

Promouvoir la santé pour tous afin que chacun, partout où il se trouve, puisse atteindre le meilleur niveau de bien-être constitue un idéal pour relever les défis sanitaires d'aujourd'hui et de demain. Mais garantir les droits des patients par un plus grand accès aux soins de santé appelle à davantage d'efforts pour atteindre cet objectif.

L'offre de soins de santé se résume à la disponibilité des médicaments, à un personnel qualifié et à des équipements adaptés dans des structures sanitaires performantes. Trois besoins préalables indispensables sur lesquels les pouvoirs publics devraient mettre un accent, aussi bien dans l'intérêt des patients que des pratiquants de ce corps de métier.

Le constat fait dans plusieurs centres de santé du pays, petits ou grands soient-ils, a conduit l'Observatoire congolais des droits des consommateurs à exhorter, dans une note de position, les pouvoirs publics à œuvrer plus en faveur de la santé de la population.

Préoccupation majeure pour le gouvernement, la situation sanitaire au Congo est au centre de différentes initiatives, notamment la formation de centaines de jeunes médecins à Cuba et la construction dans chaque département d'infrastructures sanitaires modernes mais dont les résultats espérés sont attendus.

Les campagnes de soins de santé gratuits organisées à Oyo, en mars, et celle en cours actuellement à l'hôpital général de Djiri, à Brazzaville, participent de l'engagement du gouvernement à mieux s'attaquer aux problèmes de santé. Souhaitons qu'elles se poursuivent sur l'ensemble du territoire et qu'à travers elles des milliers de personnes puissent bénéficier des soins de qualité qui leur manquent tant faute de moyens financiers.

Les Dépêches de Brazzaville

MÉDIAS

Le cabinet Target va former des journalistes congolais à l'étude du marché

Le cabinet Target Sarl a rendu publics, le 10 avril à Brazzaville, les résultats de sa récente étude sur la pratique religieuse et l'usage des langues en République du Congo. Pour mieux vulgariser les outils de la compréhension de l'étude de marché, le cabinet se propose d'initier les professionnels des médias aux sondages d'opinion et aux enquêtes par échantillonnage.

Les professionnels des médias bénéficieront régulièrement de sessions de formation en ligne sur l'étude de marché. D'après le manager général de Target, Serge Mumbu, ces formations aideront les journalistes membres du réseau d'échange à acquérir des connaissances nécessaires sur les sondages et l'échantillonnage qui vont leur permettre de bien traiter les informations issues des études de marché ou des sondages d'opinion.

En effet, les experts sont unanimes sur l'importance de l'étude de marché considérée comme un outil stratégique pour les pouvoirs publics, les entreprises ou organisations professionnelles. Elle représente un ensemble de techniques par lesquelles le décideur peut mesurer, analyser et comprendre les comportements, les appréciations, les motivations, les aspirations, les besoins et les attentes d'un public cible.

Au cours de la conférence de presse qu'il a animée le 10 avril, à la galerie Bassin du Congo, le manager de Tradet a évoqué le besoin pour les entreprises d'avoir de la notoriété et d'améliorer leur image sur le marché. La réalisation de l'étude de marché prend en compte plusieurs variables comme la notoriété, l'opinion du public, la préférence ainsi que les intentions.



Les responsables de Target Sarl eAdiac

Cela peut s'agir de l'intention d'achat. Elle nécessite quelques critères, a-t-il énuméré, dont l'objectivité, la neutralité et l'indépendance.

La réalisation de l'étude de marché est un travail de longue haleine qui exige de la méthode et du savoir-faire des enquêteurs. « *Compte tenu des contraintes techniques, nous procédons par l'échantillonnage. Le principe veut que l'échantillon soit représentatif de la population étudiée. Dans le cadre de nos récentes enquêtes, nous avons évalué le poids de chaque département, la structure de l'âge en s'appuyant sur les données officielles. Nous avons ensuite construit un échantillon par quota, qui est une méthode scientifique* », a indiqué Serge Mumbu.

C'est dans cette optique que ce

cabinet présent au Congo depuis 2011 a mené ses récentes enquêtes sur les pratiques religieuses et l'usage des langues dans le pays. Les équipes de Target ont été déployées du 14 au 29 mars sur l'ensemble du territoire national pour collecter des informations auprès des couches sociales cibles. Les résultats de l'étude confirment la prédominance du christianisme avec 90% des pratiquants au Congo, soit 37% de catholiques, 23% d'évangéliques et 18% de protestants. Les musulmans pratiquants représentent 2% de la population. S'agissant des langues, l'étude du cabinet Target note la progression du français 81% des Congolais s'expriment dans la langue de Molière, contre 6% pour l'anglais, 49% pour le lingala et 46% pour le kituba.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PARLEMENT

Une session extraordinaire consacrée aux questions pétrolières

Les deux chambres du Parlement ont procédé, ce 11 avril, à Brazzaville à l'ouverture des sessions extraordinaires consacrées essentiellement aux projets de lois portant sur les contrats de production des hydrocarbures et à la réinsertion sociale et l'éducation civique des jeunes.

Au Sénat comme à l'Assemblée nationale, cinq affaires sont inscrites à l'ordre du jour de la session extraordinaire, parmi lesquelles quatre projets de lois concernant le ministère des Hydrocarbures. Il s'agit, entre autres, du projet de loi portant approbation du contrat de partage de production du permis Ngoki II entre la République du Congo, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et la Société africaine de recherche pétrolière et de distribution.

Les parlementaires vont également examiner et adopter le projet de loi portant approbation du contrat de partage de production des permis d'exploitation Zatchi III et Loango III entre la République du Congo, la SNPC, Ammat Global ressources, Transfal et Rosetti. Ils sont aussi appelés à approuver l'avenant n°2 au contrat de partage



Les députés à l'ouverture de la session DR

de production du permis Kayo entre la République du Congo, la SNPC et la Société Wing Wah E&P SAU. 2024 étant une année dé-

diée à la jeunesse, les députés et sénateurs devraient se prononcer sur le projet de loi portant création de l'Agence nationale de réin-

sertion sociale et d'éducation civique.

Présidant la cérémonie d'ouverture de la deuxième session extraordinaire au

« Participer à l'augmentation de la production pétrolière, avec les effets induits qui en découlent. Il s'agit des prescriptions légales susceptibles de renflouer les recettes publiques. Dans ce cadre, l'autorité budgétaire que nous sommes ne peut ménager aucun effort pour le ressourcement substantiel du budget de l'Etat appelé à financer, entre autres, l'important Plan national de développement 2022-2026, sans compter le fonctionnement régulier de l'Etat »

niveau de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba a souligné l'urgence d'adopter ces cinq textes de lois en provenance du gouvernement. C'est ainsi qu'il a exprimé ses encouragements aux commissions permanentes qui examineront ces affaires, dont la plupart ont vocation à « participer à l'augmentation de la production pétrolière, avec les effets induits qui en découlent. Il s'agit des prescriptions légales susceptibles de renflouer les recettes publiques. Dans ce cadre, l'autorité budgétaire que nous sommes ne peut ménager aucun effort pour le ressourcement substantiel du budget de l'Etat appelé à financer, entre autres, l'important Plan national de développement 2022-2026, sans compter le fonctionnement régulier de l'Etat », a rappelé le président de l'Assemblée nationale.

Parfait Wilfried Douniama

DÉCENTRALISATION

Les maires du Congo en conclave à Brazzaville

Les membres de l'Association des maires du Congo (AMC) participent, depuis le 11 avril, à Brazzaville à l'assemblée générale de leur structure. Au cours de la rencontre, ils échangeront sur les questions liées à la gouvernance des collectivités, à la décentralisation, au développement de leurs collectivités respectives ainsi qu'à la vie de l'AMC.

Les maires débattent actuellement des sujets qui minent leur commune. Au cours de l'assemblée générale qui les réunit, les participants devront également réfléchir sur l'avenir de l'AMC ainsi que sur la situation de la décentralisation et du développement local (coopération décentralisée, le rôle et l'impact de la parafiscalité dans le développement local, le rôle et l'impact de l'association faitière, cas des communes).

Le président du conseil départemental et municipal, président de l'AMC, Dieu-donné Bantsimba, a invité les participants à orienter leurs débats notamment sur la prise en charge des préoccupations de la jeunesse. Il a, par ailleurs, demandé aux membres de l'AMC de continuer à faire vivre la décentralisation. « *Contraire-*

ment aux précédentes assemblées générales, celle-ci retient à titre pédagogique des communications sous forme d'échange sur des thématiques ciblées afférentes à la gestion des mairies et susceptibles d'améliorer notre gouvernance », a-t-il indiqué.

Par la même occasion, Dieu-donné Bantsimba a fait état des différentes réalisations du bureau exécutif dont la signature de plusieurs protocoles d'accords ainsi que la participation des membres de l'AMC aux réunions internationales. Pour sa part, le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a, pendant l'ouverture des travaux de cette assemblée, martelé sur la nécessité de travailler sur la mise en œuvre des pro-



Les participants à l'assemblée générale Adiac

litiques publiques locales. Au terme de ces assises, les participants vont procéder au renouvellement de l'équipe dirigeante. Il sera, en effet, question d'élire les membres du nouveau bureau exécutif devant

conduire aux destinées de cette structure qui regroupe plusieurs maires du Congo. Cette assemblée se tient après celle tenue en 2022 à Pokola, dans le département de la Sangha. Plusieurs autres autorités,

notamment les préfets directeurs généraux du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ont pris part à la cérémonie d'ouverture de cette assemblée générale de l'AMC.

Rude Ngoma

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

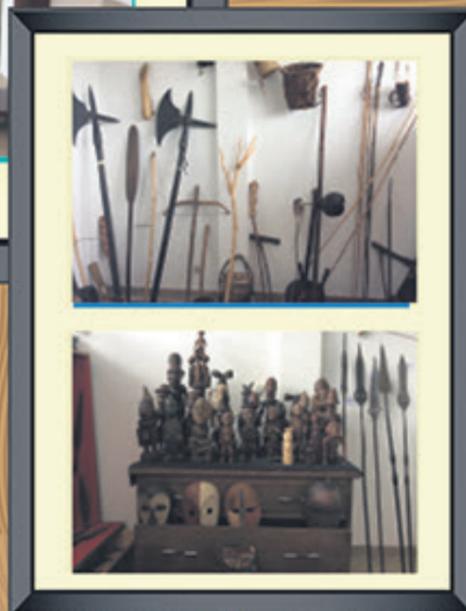
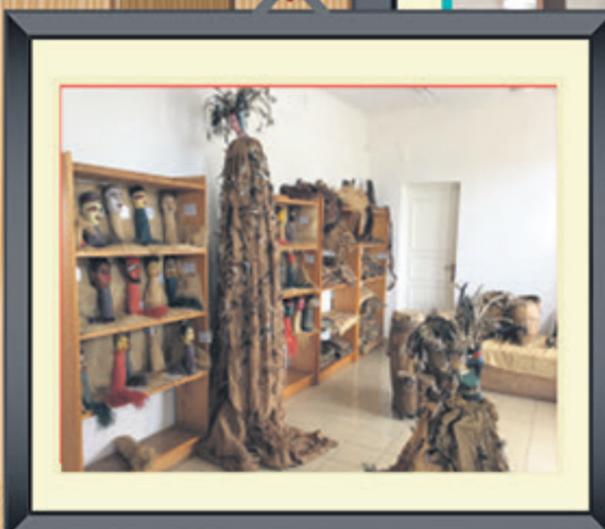
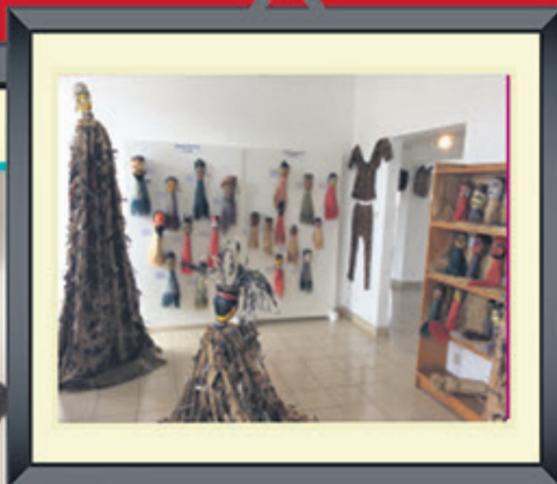
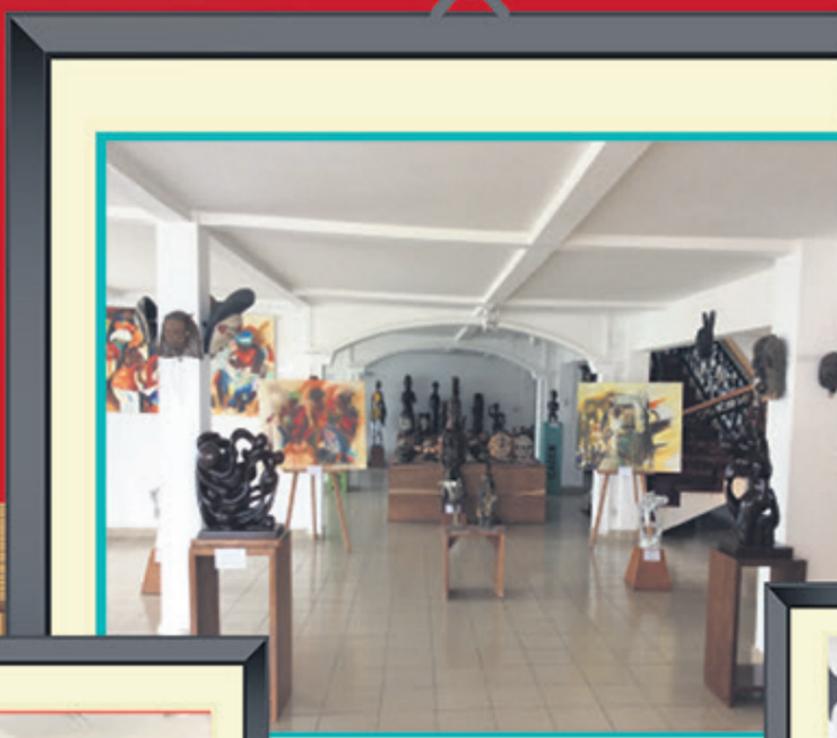
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les dates des examens d'Etat dévoilées

Le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a publié le calendrier des examens d'Etat, session 2024. Le Certificat d'études primaires élémentaires (Cepe) du 4 au 6 juin ; le baccalauréat du 18 au 21 juin ; le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) du 9 au 12 juillet.

Les épreuves du baccalauréat commenceront le 18 juin par les mathématiques pour l'ensemble des séries : scientifiques et littéraires. Elles se poursuivront le 19 juin par le français pour les séries littéraires et les sciences physiques pour les séries scientifiques. L'anglais sera la seconde épreuve du jour, toutes séries confondues.

Le 20 juin, pendant que les candidats des séries littéraires feront l'histoire et la géographie, ceux des séries scientifiques passeront l'épreuve des sciences de la vie et de la terre. Après quoi, les littéraires feront langue (seconde langue respective), les scientifiques feront l'histoire ou la géographie (au choix). Les épreuves du baccalauréat prendront fin le 21 juin. Les littéraires feront philosophie, les scientifiques feront français ou philosophie (au choix). Puis, la boucle sera bouclée par l'éducation physique et sportive pour toutes les séries. « Les téléphones portables et les calculatrices programmables sont strictement interdits dans les centres d'examen », précise la note publiée par le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation relative aux examens d'Etat.



Des candidats lors d'un examen d'Etat de l'enseignement général/Adiac

Quant aux épreuves du BEPC, elles débuteront le 9 juillet par les mathématiques et prendront fin le 12 juillet par l'éducation physique et sportive. Auparavant, les épreuves orales et écrites du Cepe auront lieu du 4 au 6 juin.

Rappel
L'année dernière au baccalauréat général, le département de la Cuvette Ouest était arrivé en tête avec un taux de réussite de 90,02%. Alors que Brazzaville était dixième avec 43, 81% et Pointe-Noire en dernière

position avec 34, 32%. Au BEPC aussi, la Cuvette Ouest avait occupé la première place avec un taux de réussite de 85,84%. Le département des Plateaux était dernier 58, 36%. La particularité du BEPC 2023 était que tous les départements avaient réalisé un taux de réussite au-dessus des 50%. Il faut donc attendre les résultats des examens d'Etat de cette année pour savoir si l'exploit sera réédité.

Rominique Makaya

« Les téléphones portables et les calculatrices programmables sont strictement interdits dans les centres d'examen »

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-012-PANC-SC24
**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DES ÉTUDES TECHNIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT
DE SIX (06) SITES MARAÎCHERS DANS LES UFA DE BÉTOU ET D'ENYELLÉ**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt du Programme d'Investissement Forestier (PIF) gérés par l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services d'un Bureau d'Études chargé de réaliser les études techniques pour l'aménagement de six (06) sites maraichers dans les UFA de Bétoou et d'Enyelle

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : a). Etudes préliminaires. b). Etudes Avant-Projet Sommaire (APS), c). Etudes Avant-Projet Détaillé; d) Appui à l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres.

3. La durée nécessaire pour accomplir la mission est de trois (03) mois à compter de la date de signature de l'Ordre de Service.

4. L'Unité de Coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo (UCP-PANC) invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant, les informations concises sur leurs capacités techniques et les expériences (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.), démontrant qu'ils sont qualifiés pour les quatre (04) missions ci-dessus.

5. La liste restreinte contiendra huit (08) Consultants à présélectionner.

6. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets

d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de novembre 2020.

7. Le Consultant doit être un Bureau ou Cabinet d'études intervenant dans le domaine du génie civil ou génie rural, ayant une expertise technique avérée et une expérience professionnelle dans la réalisation des études techniques et ou le contrôle technique des infrastructures hydroagricole.

Les critères de présélection sont les suivants :

Expérience générale du Bureau en matière :

- De réalisation d'étude de faisabilité, d'avant-projet détaillé ;

- D'élaboration de Dossier d'Appel d'Offres ;

- De suivi contrôle et de supervision des projets d'aménagement agricoles, pistes rurales, des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures ;

Expériences spécifiques en lien avec la mission :

- Volume d'activités similaires ;

- Etudes ou Suivi contrôle d'Aménagement de périmètres maraichers ;

- Etudes ou Suivi contrôle Ouvrages hydrauliques ;

- Étude ou compétence en foncier rural ;

- Connaissance des problématiques liées à l'encadrement et à l'accompagnement des populations locales et autochtones, des associations, groupements et organisations paysannes au Congo en générale et particulièrement dans les départements de la Sangha et de la Likouala.

8. Les consultants peuvent s'associer à d'autres pres-

tataires pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un consortium et/ou d'une sous-traitance.

9. Un participant sera sélectionné conformément à la méthode fondée sur la qualification du consultant, disposition décrite dans le Règlement de passation des marchés.

10. L'intérêt manifesté par un prestataire n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

11. Les Consultants intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs). Ces TDRs sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : pancongo2022@gmail.com

12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposés en deux (02) copies et une (01) originale au Siège du PANC, adresse ci-dessus en version physique et électronique et porter en objet la mention « études techniques pour l'aménagement de six (06) sites maraichers dans les UFA de Bétoou et d'Enyelle », au plus tard le 07 mai 2024 à 16h00 (heure Brazzaville).

Fait à Brazzaville, le 22/03/2024

La Coordonnatrice du PANC

Corine Victorine ONDZE DICKELET

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-016-PANC-SC23
**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR APPUYER LE PROGRAMME DE PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)
(MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE)**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt du Programme d'Investissement Forestier (PIF) gérés par l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services d'un prestataire chargé de mettre en place un mécanisme de paiement des services environnementaux (PSE) au profit des ménages et des Communautés Locales et Peuples Autochtones (CLPA).

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : l'actualisation et l'élaboration des Plans Simples de Gestion (PSG) ; l'élaboration de la méthodologie et des modalités de mise en œuvre du PSE ; la mise place des PSE au profit des ménages ; la mise en œuvre des PSE au profit de la communauté.

3. La durée nécessaire pour accomplir la mission est de vingt-quatre (24) mois à partir de juin 2024.

4. L'Unité de Coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo (UCP-PANC) invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant, les informations concises sur leurs capacités techniques et les expériences (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.), démontrant qu'ils sont qualifiés pour les 4 axes (l'actualisation et l'élaboration des Plans Simples

de Gestion (PSG) ; l'élaboration de la méthodologie et des modalités de mise en œuvre du PSE ; la mise place des PSE au profit des ménages ; la mise en œuvre des PSE au profit de la communauté.)

5. La liste restreinte contiendra huit (08) Consultants à présélectionner.

6. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de septembre 2023.

7. Le Consultant doit être un prestataire ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle avec la mise en œuvre du PSE et dans les domaines de la cartographie et des thématiques environnementales émergentes, avec une bonne connaissance du contexte environnemental en Afrique Centrale.

Les critères de présélection sont les suivants : a). Avoir déjà développé et mis en place au moins un système de PSE ; b). Avoir une expérience dans la cartographie des zones prioritaires ; c). Avoir réalisé des missions similaires ; d). Avoir une expérience de travail avec les projets financés par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, AFD, FIDA, PNUD, FAO, UE, etc.) serait un atout.

8. Les consultants peuvent s'associer à d'autres prestataires pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association

prend la forme d'un consortium et/ou d'une sous-traitance.

9. Un participant sera sélectionné conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de passation des marchés et qui seront expressément énoncées dans la demande de propositions.

10. L'intérêt manifesté par un prestataire n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

11. Les Consultants intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs). Ces TDRs sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : pancongo2022@gmail.com

12. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous plis fermé en quatre exemplaires dont un original et en format numérique au siège du projet ou par e-mail à l'adresse ci-dessus, et portés en objet la mention « Soutien au développement de l'agroforesterie (cacao et systèmes mixtes) et renforcement des capacités des producteurs », au plus tard le 6 mai 2024, à 16h00 (heure de Brazzaville).

Fait à Brazzaville, le 09/04/2024

La Coordonnatrice du PANC

Corine Victorine ONDZE DICKELET

INTERVIEW

Le Dr Louis-Georges Tin apporte l'éclairage sur l'État de la diaspora

Alors que les décomptes actuels des Nations unies et ceux de l'Union africaine (UA) évaluent le continent africain à cinquante-cinq pays, comment comprendre l'existence supplémentaire de «l'État de la diaspora africaine»? Celle-ci mérite des explications quant à sa situation géographique et politique. Le Dr Louis-Georges Tin, son Premier ministre, répond aux questions de notre rédaction.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Que représente l'État de la diaspora africaine et où se situe-t-il ?

Dr. Louis-Georges Tin (L-G.T.) : Par définition, la diaspora africaine se situe en dehors du continent, un peu partout dans le monde. Elle compte 350 millions de personnes environ. Vous avez déjà 100 millions d'Afro-descendants au Brésil, par exemple, plus de 40 millions aux États-Unis, etc. Elle est composée de migrants qui ont quitté l'Afrique il y a une, deux ou trois générations, c'est « la jeune diaspora », comme on dit. Mais il y a aussi la diaspora historique, ceux dont les ancêtres ont été déportés il y a deux, trois, quatre ou cinq siècles, dans le cadre de l'esclavage colonial. Tous sont d'origine africaine et constituent donc la diaspora africaine.

En 2003, les chefs d'État de l'UA ont décidé à l'unanimité que la diaspora serait désormais la sixième région d'Afrique qui s'ajoute donc aux cinq autres du continent : l'Afrique du Nord, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est. Puis, quelques années plus tard, le président de l'UA m'a donné mandat pour « donner corps » à cette 6e région, pour créer une structure



destinée à la représenter. J'ai travaillé avec des experts internationaux et j'ai été invité au Sommet de l'UA, le 1er juillet 2018, pour présenter la structure et sa Constitution : l'État de la diaspora africaine était né.

L.D.B. : Comment êtes-vous structurés ?

L-G.T. : Nous avons un gouvernement que je dirige en tant que Premier ministre. Il compte 27 ministres, autant de femmes que d'hommes, ministres des

Affaires étrangères, de l'Économie, de l'Agriculture, de la Justice, de la Santé, de l'Éducation, du Patrimoine, etc. Par exemple, notre ministre des Sciences et de l'Industrie est Cheick Modibo Diarra, l'ancien Premier ministre du Mali, et celui de la Culture est Euzhan Palcy, cinéaste martiniquaise, qui a obtenu un Oscar pour l'ensemble de sa carrière récemment à Hollywood.

Mais nous avons aussi le Parlement, qui est chargé notam-

ment de voter les propositions de loi, avec des députés venant d'Afrique et de la diaspora, et une Chambre royale, rassemblant plusieurs milliers de rois et de chefs traditionnels d'Afrique, qui sont impliqués dans la mise en œuvre de nos programmes de développement. Cette chambre est co-dirigée par la reine Aïdji et par le chef Charumbira, qui est aussi le président du Parlement de l'UA.

L.D.B. : Quel est votre périmètre d'action et comment vous y déployez-vous ?

L-G.T. : Nous travaillons dans tous les secteurs d'activité, de la culture à l'agriculture, en passant par les mines ou les infrastructures. Parmi nos programmes, il y a notamment les smart « cities ». Nous avons prévu de bâtir plus de trente villes en Afrique, du Liberia à Madagascar en passant par les deux Congo, la Tanzanie et le Nigeria, des villes qui respectent les objectifs de développement durable. Nous avons des programmes pour l'énergie verte, solaire ou hydro-électrique. Nous sommes en train de mettre en place la bourse agricole des matières premières. Nous sommes aussi en train de créer plusieurs banques. Nous travaillons à la restitution des trésors culturels, et nous avons, d'ailleurs, obtenu la restitution des trésors du Bénin. Le président Talon m'a remercié à cette occasion, au nom du peuple béninois. Nous avons même un programme spatial. Bref, nous faisons tout ce que l'on peut attendre d'un État moderne. La seule différence, c'est que nous sommes un État sans frontières, notre but étant de renforcer l'Afrique par la diaspora, et la diaspora par l'Afrique.

*Propos recueillis
par Marie Alfred Ngoma*

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Saricou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société LCB Bank, Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 14.340.000.000 de FCFA, immatriculé au RCCM de la ville de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2004-B 14-00037, dont le siège social est situé sur l'Avenue Amilcar Cabral Centre-ville Brazzaville, sont convoqués le 07 mai 2024 à 15 heure 30 minutes en Assemblée Générale à caractère mixte au siège de la société. Cette assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour ci-après :

A titre ordinaire :

-Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approbation desdits états financiers et quitus aux Administrateurs,

-Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, et approbation desdites conventions,

-Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

-Approbation des indemnités de fonction des Administrateurs,

-Ratification de la cooptation d'un administrateur

A titre extraordinaire :

-Suppression de l'article 24.2 des statuts

-Mise à jour de l'article 6 des statuts

-Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités et mise à jour subséquente des statuts.

Fait à Brazzaville, le 5 avril 2024

Le président de la transition au Gabon attendu en Côte d'Ivoire

Le président de la transition de la République du Gabon, le général Brice Oligui Nguema, effectuera une visite de travail et d'amitié en Côte d'Ivoire du jeudi 11 au samedi 13 avril, a appris Xinhua mardi de source officielle.

Le président de la transition gabonais devrait rencontrer le président ivoirien Alassane Ouattara jeudi au palais présidentiel à Abidjan pour un échange.

Durant son séjour, le général Brice Oligui Nguema visitera le Centre national de recherche agronomique (CNRA), l'un des fleurons des instituts de recherche agronomique en Afrique. La fin de la visite de travail et d'amitié du président gabonais est prévue pour samedi

Xinhua

CONGO-TURQUIE

Le partage des expériences culturelles à l'étude

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a échangé, le 11 avril, avec l'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Türemen. Les deux personnalités ont abordé plusieurs points, parmi lesquels l'organisation de la semaine culturelle dédiée à la Turquie au mois de mai.



La ministre Lydie Pongault et l'ambassadeur de la Turquie à Brazzaville

L'ambassadeur de Turquie, Hilmi Ege Türemen souhaite l'appui du ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs dans l'organisation de cette rencontre. « J'ai informé madame la ministre des

activités qui seront prévues au cours de cet événement. Le programme des activités sera communiqué dans les prochains jours », a-t-il indiqué. Le diplomate turc a aussi souligné la coopération entre les deux pays dans

le domaine du tourisme. Pour lui, le Congo a beaucoup d'opportunités. « Nous voulons que les acteurs turcs puissent investir dans ce domaine », a-t-il dit. Par ailleurs, les deux personnalités ont également

discuté sur le projet de coopération entre la bibliothèque nationale et celle de la Turquie. « J'ai signé la volonté de mon pays de conclure rapidement cet accord », a fait savoir l'ambassadeur.

Rosalie Tsiankolela Bindika



Alpha MOBE MUKAZALI

décédée le 3 avril 2024

La veillée funèbre aura lieu ce vendredi 12/04/2024 à partir de 14h à la salle LA GIRAFE 154 avenue Gallieni-93170 Bagnolet

L'enterrement se déroulera le samedi 13/04/2024 à 13h30 au cimetière Parisien de Pantin 164 avenue Jean Jaurès 93500 Pantin.

Après l'enterrement nous nous rassemblerons à nouveau à la salle La GIRAFE pour honorer la mémoire d'Alpha

CONTACT: 06 78 06 15 73

IN MEMORIAM



14 avril 2021- 14 avril 2023, il y a trois ans que Dieu avait rappelé à lui le Dr Jean Mbanga, dans ses soixante-dix septième années. En ce jour anniversaire, son épouse, ses enfants et petits-fils ainsi que ses parents proches invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé à avoir une pensée pieuse envers lui. Que Dieu lui accorde une place de choix dans son Royaume. Papa, nous ne t'oublierons jamais ! Tu as été un père exemplaire et un guide infatigable.

DIPLOMATIE

Ouverture de l'ambassade d'Ukraine en RDC

L'Ukraine a procédé, le 10 avril, à l'ouverture de son ambassade en République démocratique du Congo (RDC). C'était par le biais de l'Envoyé spécial du ministre ukrainien des Affaires étrangères et représentant spécial de l'Ukraine pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Maksym Subkh.

La cérémonie consacre la matérialisation d'un voeu exprimé il y a près d'un mois par le gouvernement ukrainien. Elle est consécutive à l'ouverture, auparavant, du consulat honoraire de la RDC dans la ville ukrainienne d'Oujhorod. Pour l'envoyé spécial du gouvernement ukrainien, «ce rapprochement est à élargir aussi à la mise en œuvre d'un certain nombre de projets et initiatives mutuellement bénéfiques, notamment dans les domaines de commerce, de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, de l'éducation et des technologies de l'information». Pour sa part, le chef de la diplomatie congolaise, Christophe Lutundula, a apprécié l'engagement de l'Ukraine d'avoir une représentation diplomatique en RDC. L'évolution de la situation dans ces deux pays était censée, selon lui, leur permettre de relancer la coopération.

Quelques heures plus tôt, l'envoyé spécial ukrainien, Maksym Subkh, était reçu par le vice-Premier ministre de la Défense, Jean Pierre Bemba, en présence de



«Ce rapprochement est à élargir aussi à la mise en œuvre d'un certain nombre de projets et initiatives mutuellement bénéfiques, notamment dans les domaines de commerce, de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, de l'éducation et des technologies de l'information»

l'ambassadeur de l'Ukraine en RDC. Il a été question, au cours de cette entrevue, de la réactivation de la coopération traditionnelle militaire et technique datant de 1990, mais aussi de la relance de la coopération politique et économique entre la RDC et l'Ukraine. Pour Kiev, il s'agit de rattraper le temps perdu en remettant dans l'ère du temps une coopération bilatérale longtemps restée en hibernation. «On se connaît depuis les années 1990, on se connaît très bien. Nous avons fait un tour d'horizon de notre future coopération (...) Je peux vous dire qu'il y a des domaines prometteurs à développer», a indiqué l'hôte du VPM de la Défense. Rappelons que la RDC et l'Ukraine ont établi des relations diplomatiques depuis le 13 avril 1999 par la signature d'un communiqué conjoint entre les représentants permanents de l'Ukraine et de la RDC auprès des Nations unies. Et depuis lors, ces relations sont restées au beau fixe et se sont matérialisées par la signature de plusieurs accords de coopération.

Sylvain Andema

SANTÉ

La réunion sur le monkeypox en Afrique se tient à Kinshasa

Durant trois jours, soit du 11 au 13 avril, les représentants de douze pays africains, touchés par l'épidémie de monkey pox ou la variole humaine, prennent part à Kinshasa à une réunion régionale d'urgence de haut niveau sur cette maladie qui mine la vie des milliers d'Africains.

Cette réunion qui met en présence les politiques et les scientifiques se veut un cadre de réflexion pour des conclusions et recommandations importantes pour vaincre cette maladie en Afrique, continent qui fait face à plusieurs épidémies. À en croire le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Emmanuel Roger Kamba, qui a procédé à l'ouverture à l'hôtel Fleuve Congo de cette rencontre régionale sur la santé, la tenue de cette réunion s'inscrit dans le cadre de la santé publique car, a-t-il fait savoir, la santé est une grosse priorité du gouvernement et figure parmi les six piliers importants du quinquennat du chef de l'État.

Par ailleurs, le Dr Emmanuel Roger Kamba a reconnu que le monkeypox est en train de monter et il devient un problème de santé publique en République démocratique du Congo (RDC) et une menace régionale et in fine, un problème mondial qui implique la mobilisation de tous les partenaires. «La tenue de la réunion régionale d'urgence de haut niveau sur cette maladie est donc une mobilisation et cela montre que nous avons un accompagnement international pour prendre des décisions efficaces», a déclaré le patron de la Santé. Au-delà du traitement et de la vaccination contre cette maladie, le ministre a souligné : «Nous voulons que la réponse soit aussi

orientée vers le système de santé qui doit permettre que les décisions prises puissent être appliquées sur le terrain. Dr Kamba a plaidé pour que le monkeypox ne devienne pas VIH-sida. Des décisions que nous devons prendre doivent être portées par la diplomatie. Il faut donc se mobiliser pour que le monkeypox ne devienne pas le VIH. Nous allons résoudre le monkeypox à partir de chez nous, nous allons mobiliser l'Ecole de santé publique, l'INRB...»

La variole humaine, une urgence de santé publique

Le représentant de l'OMS en RDC a souligné l'ampleur de la maladie, ce qui a poussé son institution à déclarer le monkey pox, une urgence de santé publique. Faisant foi aux dernières statistiques, il a indiqué que l'année dernière sur les 14.000 cas rapportés, 654 décès ont été notifiés. Et depuis le début de l'année en cours, plus de 4500 cas ont été signalés parmi lesquels 300 décès. Face à cette tragédie qui laisse derrière elle une traînée de chagrin dans les communautés affectées, le représentant de l'OMS a salué la réunion de Kinshasa qui, à l'entendre parler, offre une excellente occasion de fixer clairement la trajectoire à suivre et chercher des solutions pragmatiques et innovantes pour mobiliser davantage les ressources financières pour protéger non seu-



Les participants à la réunion régionale sur le Monkeypox en Afrique

lement les communautés de la RDC mais aussi celles de l'Afrique. Le représentant de l'OMS a rappelé les efforts déployés par son organisation pour organiser la riposte à cette maladie. Sur ce, il a cité comme action : la formation des agents de santé, le renforcement des capacités de laboratoires, la redynamisation de la surveillance communautaire dans les provinces affectées. «Nous continuons de fournir les services de santé et des médicaments afin de limiter les expansions de cette maladie. Beaucoup reste à faire. Nous devons travailler main dans la main pour lutter contre les facteurs aggravant de cette maladie», a-t-il insisté. Intervenant dans le même sens que le représentant de l'OMS, le directeur général d'Africa CDC a reconnu que «cette réunion est une marque de solidarité qui symbolise un engagement fort pour qu'ensemble nous puissions vaincre cette maladie. Et sa tenue en RDC s'explique par le

fait que les données deviennent très préoccupantes à la suite de la transmission sexuelle de la maladie». En RDC, a révélé le directeur général d'Africa CDC, les enfants de moins de 15 ans constituent plus de 70% des cas et plus de 80% des décès. La transmission sexuelle de la maladie dans les provinces de l'Est de la RDC est prise au sérieux. «C'est pourquoi nous devons arrêter cette maladie en prenant toutes les décisions possibles», a-t-il dit. En outre, il a invité les participants à cette rencontre régionale d'aborder de vraies questions sur la maladie, notamment la vaccination tout en espérant que de cette réunion sortent de bonnes conclusions qu'il présentera aux chefs des Etats africains lors d'une réunion prévue pour juillet au Ghana. Bien avant, le directeur général de l'Institut national de santé publique a salué la présence de tous les partenaires venus en RDC pour renforcer la collaboration et la

coordination dans leurs pays respectifs et au-delà des frontières pour stopper la progression de la variole humaine. Il a appelé tous les partenaires à maintenir des efforts pour passer à l'échelle dans la lutte contre cette maladie appauvrissante et stigmatisante qui détruit la sous région. Pour vaincre cette maladie, a-t-il indiqué, nous avons besoin de plus que de plans d'actions, de compassion, de solidarité et de dévouement. Nous devons nous rappeler non seulement de l'importance de la santé de chaque individu mais aussi notre devoir envers ceux qui sont les plus touchés par ce fléau. Organisée par Africa CDC avec l'appui des autres partenaires financiers et techniques du ministère de la Santé, à savoir l'Unicef, l'OMS, l'Usaid, la réunion régionale d'urgence de haut niveau connaîtra la participation le samedi prochain des ministres de la Santé de 11 pays d'Afrique dont 7 sont déjà infectés par le monkeypox.

Blandine Lusimana

VILLE DE KINSHASA

Gentiny Ngobila s'imprègne de l'évolution des chantiers

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a effectué le 10 avril une visite d'inspection des travaux des infrastructures en aménagement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, notamment dans les communes de Ngaliema, Bandalungwa et N'sele.

Gentiny Ngobila a échangé, à l'issue de sa visite dans la commune de Ngaliema, avec le médecin directeur de l'Hôpital de la rive, spécialisé dans le traitement de la lèpre, le Dr Ndusi Gedeon. Cet entretien a porté, selon la cellule de communication de l'hôtel de ville de Kinshasa, sur le projet de construction d'une morgue dans cet hôpital. Dans la commune de Bandalungwa, le gouverneur s'est imprégné de l'évolution des travaux de construction et de rénovation de l'école primaire Makelele ainsi que de construction des bureaux pour le ministère des Affaires foncières, du quartier Makelele et de la police. Ici, il a été constaté que de nouveaux

bâtiments à deux étages sont construits sur fonds propres du gouvernement provincial de Kinshasa. Le maire de la capitale congolaise a constaté avec satisfaction que dans ce chantier de Bandalungwa, les travaux évoluent sans ambages; le bâtiment scolaire dont la construction touche déjà à sa fin compte trente-six salles de classe avec une capacité totale d'accueil de plus ou moins 800 élèves. L'autre étape de la tournée du gouverneur de la ville a été l'hôpital Vijana, dans la commune de Lingwala. Gentiny Ngobila a visité le chantier de la morgue compte cinquante tiroirs dont les travaux sont déjà finis. Après, il a visité deux funérariums et une polyclinique. L'autorité



Gentiny Ngobila dans l'un des chantiers visités/DR

urbaine a clos sa tournée au quartier Efobank, dans la commune de la N'sele, où elle est allée constater une construction anarchique sur l'emprise publique ayant occasion-

né le rétrécissement de l'avenue. Sur place, elle a instruit son ministre de l'Urbanisme pour les dispositions nécessaires afin que cet occupant recule de cinq mètres de

l'avenue. Le gouverneur a, par ailleurs, donné un ultimatum de vingt jours au propriétaire de cette construction anarchique pour s'exécuter.

Lucien Dianzenza

GRAND BANDUNDU

La communauté musulmane Ahmadiyya a célébré l'Aïd-ul-Fitr

Kola communauté musulmane Ahmadiyya a célébré, le 10 avril, l'Aïd-ul-Fitr, en conformité avec les enseignements du livre saint des musulmans, le Coran, et du prophète Muhammad. En République démocratique du Congo (RDC), cette communauté a eu plusieurs programmes humanitaires dans tout le pays.

Les activités menées répondent à l'esprit de philanthropie de la communauté musulmane Ahmadiyya en RDC (Comaco) tel que recommandé par son fondateur, Hazrat Mirza Ghulam Ahmad, dans un de ses couplets écrits en langue persane : « Mon désir, mon souhait et mon objectif sont au service de l'humanité. C'est mon travail, ma foi, mon inspiration et mon chemin ».

Dans le grand Bandundu, la mission de la Comaco ne s'est pas astreinte de cette obligation religieuse. Elle a également célébré la fête d'Eid-ul-Fitr par des actions humanitaires. Se confiant à la presse, le missionnaire du Comaco/grand Bandundu, Farid Ahmed Bhatti, a indiqué que sa mission a prévu de distribuer des produits alimentaires et non alimentaires dans les territoires de Mushi, Nioki, camp Banku, Bagata et Bandundu-ville. Il a estimé à plus de quatre mille, le nombre de bénéficiaires de ce programme. Ici également, a-t-il précisé, ces programmes ont été organisés par la Comaco appuyée par Humanity First. Les bénéficiaires en ont été des nécessiteux, des orphelins, des vieillards et des handicapés, sans distinction de race ou de



Des membres de la Comaco/Bandundu

religion. La Comaco/grand Bandundu a également aidé financièrement des centaines de personnes (étudiants, malades et nécessiteux).

Une recommandation du Coran et du prophète Muhammad

Cette célébration a eu lieu le lendemain du dernier jour de jeûne qui a été observé quoti-

diennement par tous les musulmans valides, de l'aube au coucher du soleil, tout au long du mois islamique de Ramadan. C'est un jour de grande réjouissance et de bonheur, en particulier pour les personnes fortunées qui ont observé le jeûne et récolté les fruits spirituels de ce saint exercice, conformément aux instructions de Dieu dans le Saint Coran.

Cette joyeuse journée et toutes les actions y relatives, selon les textes musulmans, sont menées pour rendre grâce à Allah des bénédictions accordées à tous les fidèles au cours du Ramadan. « Pendant cette fête d'Eid-ul-fitr, à l'accoutumée les musulmans assistent au service de prière de la congrégation de l'Aïd qui a lieu le matin. Ils portent de nouveaux vête-

ments, cuisinent des plats délicieux et invitent amis et voisins à célébrer avec eux », explique-t-on. Précisons que le jeûne qui est le troisième pilier de l'Islam n'est pas à considérer, pendant le Ramadan, comme un fardeau inutile. « Il inspire la sympathie pour les affamés et les nécessiteux, et encourage les musulmans à faire un don généreux aux pauvres. C'est dans ce contexte que par la grâce d'Allah et pour suivre les vrais enseignements du saint Coran et du saint prophète Muhammad, la Comaco a prévu plusieurs programmes humanitaires dans tous les coins de la RDC, y compris le grand Bandundu », a soutenu le missionnaire Farid Ahmed Bhatti.

La Comaco vole toujours au secours des nécessiteux dans l'ex-Bandundu. Pendant les fêtes musulmanes, surtout celles qui marquent la fin du carême, elle a l'habitude de partager le repas et autres produits de première nécessité avec les prisonniers et les nécessiteux. Toujours avec le soutien de Humanity first, la Comaco affirme répondre ainsi aux recommandations faites par le prophète de l'Islam.

L.D.

ART ORATOIRE

Le Fief se prépare pour son concours interscolaire de conte

Le comité d'organisation du Festival international d'expression féminine (Fief) a eu une rencontre, le 10 avril, au Musée cercle africain, avec les encadreurs et les candidates au concours interscolaire de conte qui aura lieu, le 13 mai prochain, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

Le concours interscolaire de conte, ouvert uniquement aux filles des écoles publiques et privées de la place, intègre l'ensemble des activités du Fief qui connaîtra sa 10e édition, du 15 au 19 mai, dans la ville de Pointe-Noire. La rencontre organisée au Musée cercle africain est intervenue après l'appel à candidatures lancé en janvier et l'enregistrement des intéressées en mars dernier. Elle a eu comme objectif d'identifier les candidates et leurs encadreurs, de faire un rappel et d'échanger avec eux sur les différentes dispositions du règlement intérieur de la compétition.

Germaine Ololo, coordonnatrice du Fief, a expliqué pourquoi ce concours ne concerne que les filles. «*Le Fief est un événement qui fait la promotion des talents féminins. Cette activité interscolaire met aussi en avant le talent des filles mais les encadreurs peuvent être des hommes ou des femmes*». Elle a évoqué les motivations de ce festival à organiser ce concours. «*Les Congolais ne lisent plus assez, moins encore les élèves. Le conte est pour nous un moyen de les*



L'ambiance de la salle lors de la rencontre d'identification des candidates au concours de conte./Adiac

ramener vers la lecture. Participer à ce concours, c'est rendre une histoire écrite. Et pour cela, il faut obligatoirement lire. Nous voyons beaucoup de choses à travers cet exercice, comme l'amélioration de la diction des enfants et de l'expression orale en général. Ces enfants que nous encadrons aujourd'hui pourront être des

grands orateurs demain, des évangélistes, des enseignants, des leaders politiques et autres. Tout cela se prépare. Nous préparons notre élite dès l'enfance », a-t-elle expliqué.

Après la rencontre d'identification, les candidates vont se lancer dans la préparation de leur prestation au sein de leurs

écoles sous la supervision de leurs encadreurs jusqu'au 30 avril. Du 1er au 12 mai, elles bénéficieront de l'encadrement des conteurs professionnels du Congo et d'ailleurs, qui participeront à la 10e édition du Fief, et qui seront déployés dans les écoles de ces candidates. Par ailleurs, faisant état des difficul-

tés rencontrés dans le cadre de l'organisation de la compétition de conte ainsi que du Fief 2024, Germaine Ololo a appelé les personnes de bonne volonté et les structures de la place à soutenir l'événement pour sa réussite, de quelque manière que ce soit.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE SERGE GONZAGUE KIAMOSSI



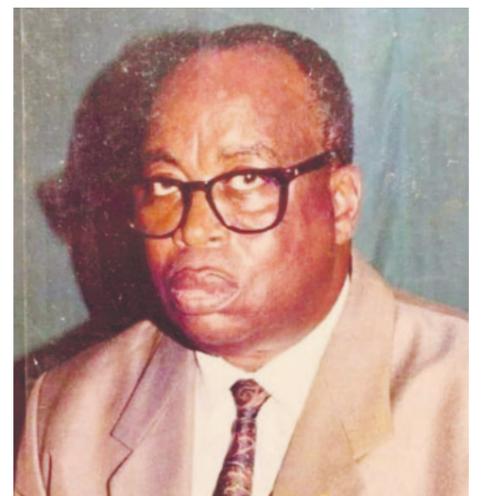
Lopez Ayah, Gaëlle Kiamossi, Christy Kiamossi et la famille Kiamossi informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur frère, fils, père, oncle et neveu Serge Gonzague Kiamossi se présente comme suit :

Samedi 13 avril 2024 :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile sis au n°88 rue Montaigne à Bacongo.
- 11h00 : messe de requiem en la paroisse Notre-Dame de Bacongo ;
- 13h00 : départ pour le cimetière familial de Kibina à Madibou ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE

Les familles Obili et Ngoya ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur frère, père et oncle le nommé Obili Gaston David, décès survenu le 1er avril 2024 en France. La suite du programme vous sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Très touché par les marques de sympathie et de compassion manifestées suite au décès de son fils Yann Marcel Bavoueza-Guinot, survenue le 20 mars 2024, maître Giscard Bavoueza-Guinot, notaire à Brazzaville, adresse ses sincères remerciements aux parents, amis et connaissances pour le soutien et l'assistance multiformes apportés pendant cette douloureuse épreuve.



EVEIL CITOYEN

La dignité : pilier de la patrie

Dans le tissu complexe des valeurs patriotiques, la dignité émerge comme un pilier fondamental, servant non seulement de boussole morale mais également de ciment social. Au cœur de tout patriotisme résident le respect et la préservation de la dignité humaine, une notion qui transcende les frontières géographiques et les différences culturelles pour unifier les citoyens autour d'un idéal commun.

La dignité, dans le contexte patriotique, revêt plusieurs dimensions essentielles. Tout d'abord, elle incarne le respect de soi-même et des autres en tant qu'individus, indépendamment de leur origine, de leur statut social ou de leurs croyances. C'est la reconnaissance de la valeur inhérente de chaque être humain, un principe qui forme le socle sur lequel repose une société juste et équilibrée.

En outre, la dignité alimente un sens de responsabilité envers sa nation et ses concitoyens. Elle inspire le devoir de protéger les droits et les libertés de chacun, de lutter contre l'injustice et de promouvoir l'égalité des chances pour tous. En cultivant une culture de respect mutuel et de solidarité, la dignité renforce le tissu social et favorise la cohésion nationale.

Dans le domaine politique, la dignité

se traduit par l'exigence de transparence, d'intégrité et de représentation équitable. Les dirigeants patriotes reconnaissent que leur légitimité découle de leur engagement envers le bien-être de tous les citoyens, et non de leur propre intérêt ou de celui d'une élite privilégiée. Ils s'efforcent de gouverner avec honnêteté et empathie, plaçant le bien commun au-dessus de toute autre considération.

De même, la dignité guide les actions des citoyens dans leur engagement envers leur patrie. Cela se manifeste à travers le respect des lois et des institutions, la participation active à la vie démocratique et le soutien aux valeurs démocratiques fondamentales telles que la liberté d'expression et le pluralisme politique. En exprimant leur attachement à leur pays à travers des actes de civisme et de solidarité, les citoyens contribuent à renforcer le tissu social et à promouvoir le progrès collectif.

Enfin, la dignité en tant que valeur patriotique implique un engagement envers la justice sociale et la dignité pour tous. Cela signifie reconnaître et combattre les inégalités économiques, sociales et culturelles qui sapent la dignité humaine et compromettent la cohésion nationale.

Nancy Kiminou

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Port d'insignes de grade et remise de médailles d'honneur

La cérémonie de port d'insignes de grades au titre du deuxième trimestre de l'année en cours, couplée à celle de décoration aux Ordres nationaux, s'est déroulée il y a quelques jours, au tarmac 02/20 de la base aérienne de Pointe-Noire, en présence du général de brigade, Jean Olessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n° 1, et du colonel Norbert Okiokoutina, grand chancelier des Ordres nationaux.

Juste après l'exécution de l'hymne national, la lecture des décrets portant élévation à titre exceptionnel et normal, dans l'Ordre du mérite congolais, l'Ordre du dévouement congolais, l'Ordre de médaille d'honneur, l'Ordre de la croix de la valeur militaire et l'Ordre de la médaille d'honneur, des blessés et des mutilés et de victimes de guerre a placé l'activité dans son contexte.

Au total, quinze personnes ont été décorées. « *Au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons commandeur dans l'Ordre du mérite congolais* », a dit le colonel Norbert Okiokoutina. Il a profité de ce moment pour rappeler aux uns et aux autres que les distinctions reçues symbolisent la reconnaissance des plus hautes autorités du travail acharné et le dévouement des récipiendaires dans l'accomplissement de leur mission. Il a également félicité les récipiendaires au nom de l'ensemble des membres du collège et en son nom propre et les a exhortés à continuer à servir d'exemple pour les générations présentes et futures.

Le colonel Norbert Okiokoutina a aussi indiqué à ceux qui n'ont pas eu la

chance d'être décorés cette année qu'il n'y a pas de démeritants car ils ont tous participé activement à l'effort collectif couronné par les présentes distinctions. Cette cérémonie, faut-il le rappeler, est une tradition de la Grande chancellerie des Ordres nationaux au profit de ceux qui ont mérité de la nation, par leur engagement patriotique. Ces distinctions solennelles sont, une fois de plus, la preuve de l'attachement du chef de l'État à la récompense du mérite au service de la nation.

Après cette activité solennelle, le commandant de la zone militaire de défense n°1, Jean Olessongo Ondaye, a présidé la cérémonie de port d'insignes de grades. Celle-ci a été marquée par deux temps forts, la lecture des textes portant nomination au grade au titre du deuxième trimestre de l'année en cours, puis la cérémonie de port de galons. Au total, quatre colonels-majors et quelques éléments du quartier général ont été promus. Les agents des Forces armées congolaises ont salué le mérite de leurs collègues retenus pour la circonstance. Notons que cette activité a été clôturée par un défilé militaire suivi d'un cocktail dinatoire.

Hugues Prosper Mabonzo



EN VENTE

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives



Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC

ÉTUDE COMPARÉE



Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

Poètes des cinq continents



Jean Bernard Nkoua-Mbon

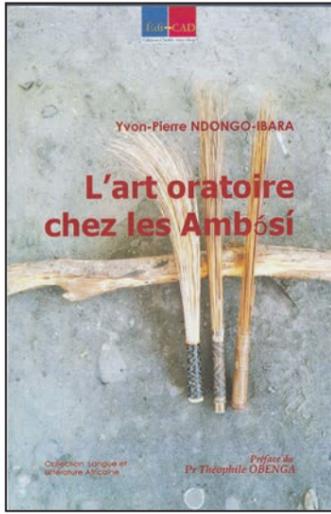
Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville



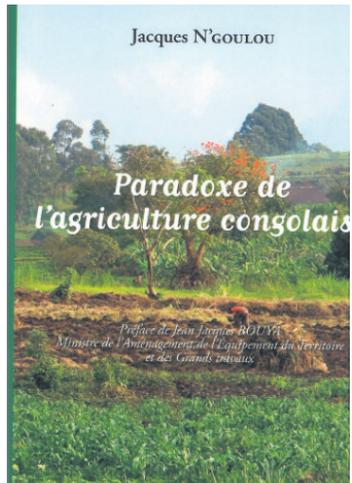
Yvon-Pierre NDONGO-ISARA

L'art oratoire chez les Ambosí



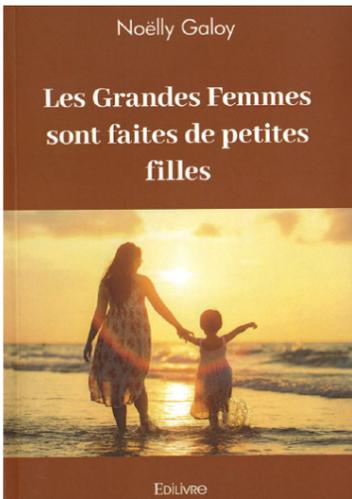
Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise



Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles



Abraham Constant NDINGA-MBO

Pour une histoire du monde teke

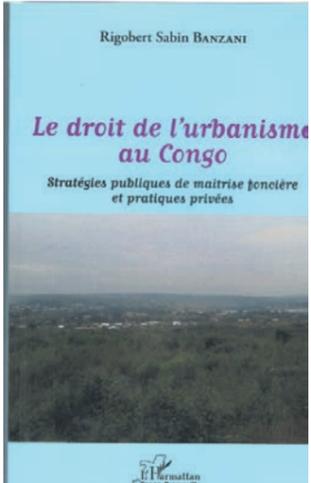
Méthodologie et réflexions



Rigobert Sabin BANZANI

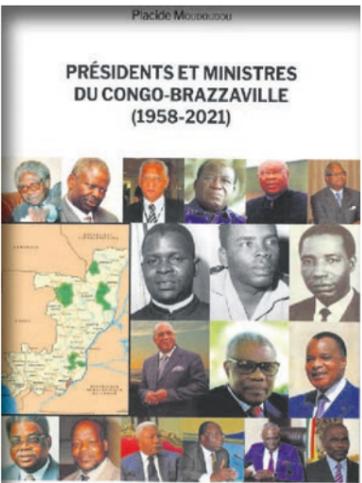
Le droit de l'urbanisme au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



Placide Moukoko

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)





LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



LUTTE CONTRE LE BANDITISME

Pierre Ngolo appelle à la mobilisation générale

Face à la montée grandissante de la criminalité à Brazzaville et à travers le pays, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a invité le 10 avril, lors de la clôture de la deuxième session ordinaire administrative, les Congolais à un sursaut national afin de vaincre ce phénomène qui rend la population mal à l'aise.

Pierre Ngolo s'est montré affligé par la poussée inquiétante de la criminalité dans la ville capitale et partout ailleurs. Un phénomène tenu par des jeunes délinquants qui tuent, volent, braquent, violent et brutalisent la population sur leur passage. Des actes de nature à troubler la paix sociale et la quiétude dans le pays, condition sine qua non d'une bonne existence.

Ainsi, pour contenir le phénomène, le président de la chambre haute du Parlement a exhorté la population à être soudée et à agir dans la grande complicité afin de barrer la route à ces criminels. « Militants pour la paix dans le monde, nous déploierons toutes nos énergies à la préservation et la consolidation de la paix au Congo. Comme le disait un savant : « La paix est plus précieuse que tous les trésors au monde ». Nous formulons donc le vœu que soit dé-



Pierre Ngolo, président du Sénat/Adiac

clenchée, dans tout le pays, une mobilisation générale et soutenue permettant de vaincre le banditisme sur toutes ses formes », a suggé-

ré Pierre Ngolo.

Toutefois, le président du Sénat a invité la population à ne pas se faire justice elle-même pour ne pas tomber sous le

coup de la loi. « La tendance à la justice du peuple est une dérive grave qui risque de ruiner les efforts consentis dans la construction de notre jeune démocratie. Force doit demeurer à la loi applicable à tous indistinctement », a-t-il renchéri.

Dix affaires adoptées et huit ajournées

Dix-huit affaires étaient inscrites à l'ordre du jour de la quatrième session ordinaire administrative, parmi lesquelles douze étaient arrêtées par la conférence des présidents et six parvenues en cours de session. A propos, dix projets de loi ont été approuvés par les sénateurs et huit sont renvoyés à la prochaine session.

Au nombre des affaires adoptées, l'on note, entre autres, quatre approbations de contrat de partage de production et une autorisation de ratification de l'accord de financement portant sur

la participation de Mercuria dans le permis Marine XI de 40,39% à 71,89%, modifiant les régimes fiscal et douanier. Il y a aussi l'approbation du contrat de partage Tilapia II entre le Congo, la Société nationale des pétroles du Congo, la société Olive Energy E&P et la société DMT Overhood.

Le Sénat a aussi adopté le projet de loi portant création du Centre africain de recherche en intelligence artificielle ainsi que celui portant création de l'Autorité nationale de la concurrence. Lors de cette session, la chambre haute du Parlement a élu neuf sénateurs devant compléter l'effectif de la Haute cour de justice, conformément à la loi. Parmi eux, quatre titulaires, quatre suppléants et un juge à la commission d'instruction. De même, les sénateurs ont désigné deux des leurs devant faire partie du Parlement panafricain.

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL

Isidore Mvouba insiste sur l'organisation des états généraux

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a réitéré le 9 avril à Brazzaville, au cours de la plénière consacrée aux questions orales avec débat au gouvernement, sa recommandation consistant à organiser les états généraux du football en République du Congo.

« Le gouvernement fait souvent des promesses. Dans cette salle, nous avons eu à dire, parlant du sport, qu'il était souhaitable d'organiser les états généraux du football. Le gouvernement a dit oui et jusqu'aujourd'hui rien ne se fait. Et le Congo continue à faire piètre mine au niveau de notre continent si ce n'est ailleurs. Même si, il faut le dire, il y a quelques frémissements déjà, nous l'avons vu en Italie avec les jeunes et les seniors venaient de faire un match nul, mais ce n'est pas suffisant », a rappelé le président de la chambre basse du Parlement.

Selon lui, le Congo est un pays de foot. « Il y a des talents dans ce pays, il faut que le gouvernement prenne les dispositions pour que nous retrouvions notre place à la Coupe d'Afrique des nations, afin que désormais nous soyons constamment à cette compétition. J'ai dit cela dans cette salle et le gouvernement a eu à noter », a insisté Isidore Mvouba.

En effet, lors de la séance de

questions d'actualité du 22 juin 2022, l'Assemblée nationale interpellait, par l'intermédiaire du député Guy Patrick Gondzia, le ministre chargé des Sports, Hugues Ngouelondélé, sur les raisons des contre-performances de l'équipe nationale de football. L'élu de la circonscription électorale unique de Dongou, dans la Likouala, centrait son intervention autour de trois questions : la politique mise en place pour relever le niveau du football en particulier, et des autres disciplines sportives en général pour retrouver nos lettres de noblesse ; les moyens incitatifs préconisés par le ministère pour dénicher et motiver les talents ; le niveau de la situation actuelle de l'encadrement technique de l'équipe.

Après avoir suivi la réponse du ministre chargé des Sports qui chargeait la Fédération congolaise de football, la rendant responsable en grande partie de ces échecs, le président de l'Assemblée nationale suggérait l'organisation des états généraux du football afin, disait-il, de trouver



Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba/DR

les voies de sortie de la crise qui a trop duré. « Il faut faire du football une affaire nationale. Ce ping-pong entre le ministre et la fédération n'est pas de bon temps. Clarifiez les choses entre vous et la fédération. Vous avez fait des réformes certes, mais je

commence à me demander s'il n'est pas utile d'aller vers une grand-messe de football de type états généraux de football, parce que le mal que connaît notre football n'a que trop duré », recommandait Isidore Mvouba.

S'agissant de la séance de

questions orales avec débat du 9 avril, le président de l'Assemblée nationale a invité le gouvernement à prendre le taureau par les cornes concernant la situation d'insécurité pour mettre un terme au phénomène « kulunas et bébés noirs. » « Ils sont en train d'écumer nos villes et villages, et vous avez raison de demander au gouvernement de prendre des mesures qui s'imposent pour que ce phénomène soit vaincu, je ne dis pas éradiquer. Vous avez raison en parlant de l'eau. L'eau c'est la vie, quand il n'y a plus d'eau, il n'y a plus de vie, vous avez raison d'insister là-dessus. Des réponses ont été données, vous avez vocation après que le gouvernement a donné des réponses, d'aller sur le terrain pour contrôler. C'est cela la vocation de notre chambre. Concernant l'électricité, le gouvernement a donné des réponses et c'est à nous de vérifier sur le terrain et voir les jours qui viennent si la situation a changé », a-t-il demandé aux députés.

Parfait Wilfried Douniama